

# COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

## SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2009

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 27.08.2009

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

L'an deux mil neuf, le jeudi 10 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de Buoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean - Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents : M. Ducloux

A été élu secrétaire : M. Claude Chabaud

### Ordre du jour

#### I] Délibérations :

- Demandes de subventions au collectivités pour La Tuilière

#### II] Affaires courantes :

- Travaux à l'église paroissiale
- Travaux du Fort
- Travaux au cimetière
- Peinture du Secrétariat et de l'entrée de la Mairie
- Consultation des collectivités pour La Tuilière
- Résultats de l'analyse du trafic routier par le département
- Réflexion sur la création d'un Comité des fêtes

#### III] Divers :

---

#### Les délibérations

N° 09-26 – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA TUILIERE

#### Les affaires courantes

##### 1) Travaux à l'église paroissiale

Les travaux seront terminés pour cette année, avec la livraison par l'Atelier Bouvier de l'autel Carolingien et sa mise en place sur son nouveau piédestal. Le coût de cette opération est de 8 256 € HT, la subvention de la DRAC Paca étant de 45% de cette somme.

2) Travaux du Fort

Les travaux, dont les résultats sont très intéressants, devraient se terminer fin septembre / début octobre. Un article sur la restauration de l'église du Fort pourrait être demandé à Christian Markevitch pour le hors série du Bulletin Municipal sur la restauration de l'église du Fort.

3) Travaux au cimetière

De longue date avait été prévue la réalisation d'un muret de pierres au niveau du dénivelé entre les 2 parties du cimetière. D'une longueur de 8m sur 0,65m de haut et 0,45m d'épaisseur, l'entreprise « Les Murs du Luberon » avait établi en septembre 2007 un devis de 3 786 € HT, elle maintiendrait ce prix en 2009. Cette construction pourrait être prévue pour l'automne.

4) Peinture du Secrétariat et de l'entrée de la Mairie

Le Secrétariat est terminé. La peinture du hall d'entrée, de l'escalier et du palier du 1<sup>er</sup> étage est en cours, après reprise par l'entreprise « Les Murs du Luberon » des murs en mauvais état du fait de l'humidité.

5) Consultation des collectivités pour La Tuilière

Rappelons que dans le rapport du CETE deux falaises sont à conforter : la falaise Est ( éperon entre La Loube et l'Aiguebrun ) sur environ 150m, et la falaise Nord ( au dessus de la RD 113 ) sur environ 250m. Un phasage de ces travaux est envisageable, dans cette optique la falaise Nord devra être traitée en priorité. Ces confortements sont rendus nécessaires car l'aléa résultant ( c'est-à-dire total ) des chutes de blocs, il est considéré comme élevé pour les habitations de La Tuilière et très élevé pour les parcelles afférentes. Le coût des travaux est estimé par l'administration entre 250 et 275 000 € HT, il ne peut être financé par la commune. Il convient donc de chercher de l'aide auprès de l'Etat et des Collectivités ( Département et Région ). Ainsi photocopie du rapport du CETE a été adressée à Mr le Sous-Préfet fin juin, par une réponse en date du 10 août il a indiqué que le fonds Barnier ne peut être mobilisé car Buoux n'est couvert par aucun PPRN. Ledit rapport a été envoyé en même temps au Conseil Général qui ne l'a pas reçu, de telle sorte qu'il vient de lui être retransmis. Le rapport du CETE a également été envoyé fin juin au Conseil Régional, la Direction de l'Aménagement des Territoires est venue en Mairie le 13 août et un dossier de demande de subvention lui a été envoyé ce jour. L'aide escomptée au titre des Risques Naturels Majeurs pourrait être de 30 à 35% du montant HT des travaux, la commission compétente du Conseil Régional se réunira fin octobre.

6) Résultats de l'analyse du trafic routier par le département

A notre demande, le Conseil Général a réalisé du 19 juin au 2 juillet une analyse du trafic routier sur le RD113 au niveau de la traversée du village. Les résultats sont globalement les suivants :

- 40% des véhicules roulent à une vitesse inférieure ou égale à 30km/h
- 55% à une vitesse comprise entre 30 et 50 km/h
- 5% à une vitesse comprise entre 50 et 70 km/h

Donc 95% des automobilistes ont une vitesse inférieure à 50 km/h, vitesse « classique » pour une traversée d'agglomération, les autres sont des habitués qui passent, de plus, toujours aux mêmes heures ! Le Conseil Général ne conseille pas d'installer des ralentisseurs, mais plutôt de « resserrer » la zone de limitation à 30 km/h au niveau des rétrécisseurs ( entre les chemins du Pré Clau et de La Sparagoule ). Pour cela sont préconisés une signalétique par panneau et un traitement paysager des deux rétrécisseurs, voire la pose d'un « enduit pépite ».

7) Réflexion sur la création d'un Comité des fêtes

Le vide grenier s'est bien passé, malgré une moindre fréquentation et le mauvais temps du 2 août au matin qui a incité à le réitérer le 9 août. Des propos relatifs au fait que cette année il était organisé par une personne privée ayant circulé, est posée la question de la pertinence de la création d'un comité des fêtes qui serait en charge des festivités de la commune.

### Les questions diverses

- 1) Remplacement de tuyauterie du réseau d'eau potable au niveau de l'encorbellement du Pont Neuf  
Les établissements Michelier ont envoyé un devis de 2 421 € HT pour la pose de 13m de tuyau en fonte, avec coquille isolante et tôle galvanisée et 2 manchons de raccordement
- 2) Enrochement à La Tuilière  
Les travaux sont confiés à l'entreprise Pinguet qui doit intervenir durant la deuxième quinzaine de septembre, le long de La Loube, au niveau de l'infirmerie sur 30m de long et 3m de haut. A proximité du Pont, on essaiera de reprendre les petits murs de maçonnerie avec l'équipe de la mission locale.
- 3) Repas des habitants de la commune  
Il aura lieu au château le 11 octobre, la participation demandée reste identique ( 10 € pour les adultes, gratuité pour les enfants )
- 4) Fête équestre  
Les « Ecuries du Pré Clau » organisent un évènement le 27 septembre, on peut envisager de les aider en imprimant les tracts publicitaires
- 5) Plaque commémorative  
Il est suggéré d'en poser une à la mémoire de Daniel Ferrand, la Place du cimetière pourrait être envisagée.
- 6) Permanence parlementaire de M. Bouchet  
Elle aura lieu à la Mairie, le 18 septembre à 9h

**Fin de la séance à : 21h**